



**Syndicat des technicien(ne)s et
Artisan (e)s du réseau français
de Radio-Canada**

Adopté le : 30 août 2011

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL
24 mai 2011**

PRÉSENTS :

Johanne Hémond, vice-présidente
Marie-Lou Faille, secrétaire-trésorière
Patrick Dionne, chef secteur studio et extérieur (1)
Bruno April, représentant mise en ondes /entretien TV
Jean-François Boutin, représentant post-production
Daniel Vaillancourt, représentant post-production
Guy Massicotte, représentant infographie
Josée Maltais, représentante CDI (1)
Aline Patcheva, représentante CDI (2)
Jose Godoy, chef secteur artisans
Daniel Guay, représentant ateliers/machinistes
Armand Roux, chef secteur studio Radio & RCI
Alain Couture, représentant Radio
*Les postes de représentant studio et extérieur (2)
ainsi que design sont vacants.

ABSENTS :

INVITÉS :

N.B: Toute personne intéressée à recevoir une copie de ce procès-verbal, doit communiquer au bureau du syndicat STARF, no. Tél. : 524-1109 ou par : **COURRIEL** : starfntl@bellnet.ca
SITE WEB : www.starfntl.qc.ca

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est appelée à l'ordre à 18h04.
12 personnes présentes dont le quorum est de 8.

2. ORDRE DU JOUR, LECTURE ET ADOPTION

Changements ou modifications :

Ajout à varia : un point à ajouter : ÉVALUATION

MOTION 1

Après lecture, je propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal en date du 24 mai 2011.

PROPOSÉE PAR : Jose Godoy

APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : TOTAL :

La motion 1 est adoptée à l'unanimité à 18h07.

3. PROCÈS-VERBAL, LECTURE ET ADOPTION

3.1 ASSEMBLÉE DU 22 MARS 2011 (CAL)

MOTION 2

À la suite de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 22 mars 2011, je propose l'adoption de ce procès-verbal tel que lu et / ou corrigé.

PROPOSÉE PAR : Marilou Faille

APPUYÉE PAR : Jean-François Boutin

POUR : 7 CONTRE : ABSTENTIONS : 5 TOTAL : 12

La motion 2 est adoptée à 18H10.

4. AFFAIRES NOUVELLES :

* Patrick Dionne arrive à 18h11.

* Daniel Guay arrive à 18h11

4.1 DÉPART DU PRÉSIDENT LOCAL MONTRÉAL

Selon nos statuts et suite à une validation auprès du Président National, nous devons déclencher l'élection du Président immédiatement pour terminer le mandat juin 2012. Après analyse, si on attend quelques semaines, on vivra des élections en été et on sait que ce n'est pas une bonne idée.

Pour expliquer la situation aux membres, tous sont d'accord pour dire que le communiqué de Johanne Hémond est suffisant, rien de plus à ajouter.

Une motion pour déclencher les élections à la présidence est proposée.

MOTION 3

Afin de procéder à l'élection du Président de la section locale de Montréal, il est proposé que la mise en candidature débute le 25 mai 2011.

PROPOSÉE PAR : Jose Godoy

APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR : CONTRE : ABSTENTION : TOTAL :

La motion 3 est adoptée à l'unanimité 18h22.

MOTION 4

Afin de procéder à l'élection du Président de la section locale de Montréal, je propose que les membres suivants fassent partie du comité d'élection locale.

M. Bernard April, président

Mme Suzanne Lemay, membre

Mme Sylvie Guertin, membre

Advenant qu'un ou plusieurs membres refusent de faire partie du comité d'élection, il appartiendra à la présidente par intérim de la section locale de nommer un ou des membres pour les remplacer.

PROPOSÉE PAR : Marilou Faille

APPUYÉE PAR : Alain Couture

POUR : 11 CONTRE : ABSTENTION : 1 TOTAL : 12

La motion 4 est adoptée à 18h23.

4.2 Retour sur le congrès

En résumé, le congrès a bien été organisé, les gens aux tables étaient bien partagés, très démocratique, il y avait beaucoup de jeunes, la relève est présente et c'est bien pour notre syndicat. Nous soulevons le beau travail de tous les représentants présents à ce congrès et fiers de notre section locale.

4.3 Situation financière

Une demande a été faite par le chef de secteur radio, Armand Roux, auprès de la secrétaire-trésorière pour donner lors de CAL, un aperçu de nos finances avec le nouveau pourcentage de redevance, 23%. Malheureusement, par manque de temps, la secrétaire- trésorière remettra un bilan de la situation au prochain CAL prévu en septembre.

4.4 Élection représentant Studio et Extérieur

Suite à la démission du représentant studio & extérieur, Christian Richard, la question à se poser est, devrait-on nommer un intérim jusqu'en septembre ? Patrick Dionne va valider auprès des membres. Il ne faut pas oublier que nous allons peut-être avoir le même dilemme pour le représentant Design. Advenant qu'il faut déclencher des élections avant le prochain CAL, la secrétaire- trésorière valide auprès du CAL si elle peut envoyer une motion courriel pour ne pas retarder le processus d'élection indéfiniment. Sinon nous déclencherons une ou des élections en septembre.

4.5 Mandat du représentant CSST + substitut

Le mandat du représentant est nommé par le CAL pour deux ans, donc celui-ci se termine en mai 2011. Il y aura un appel à tous avant le CAL de septembre 2011 pour pouvoir nommer le représentant plus un ou des substituts. Marilou Faille mentionne que le besoin de nommer un substitut est très important. Elle ajoute que le présent représentant, Armand Roux fait très bien le travail et que celui-ci peut se représenter à nouveau s'il le désire.

4.6 Motion concordance art. 6.3

Simple concordance avec l'article 6.3 et l'augmentation 1.5% de la convention collective.

MOTION 5

Il est proposé de faire la concordance suite à l'amendement de l'article 6.3.

(...les frais de représentation seront majorés d'un pourcentage égal à celui des augmentations de la convention collective....)

Les frais de représentation des officiers, des chefs de secteur et des représentants de la section locale s'établissent comme suit au 1er avril 2011 :

a) président	\$ 477.00
b) vice-président	\$ 448.00
c) secrétaire	\$ 420.00
d) trésorier ⇒ ou secrétaire-trésorier	\$ 420.00
e) représentants	\$ 142.00
f) Chefs de secteur ⁽¹⁾	\$ 153.00
g) Représentant au CAN ⁽¹⁾	\$ 28.00
h) Responsable du comité Santé et Sécurité (CLSST) ⁽²⁾	\$ 153.00
i) Responsable PAE	\$ 28.00

⁽¹⁾ Seul les représentants peuvent cumuler ces fonctions. Ces montants s'ajoutent aux frais de représentation de base.

⁽²⁾ S'il n'est pas représentant alors il recevra les frais du représentant en lieu et place de ce montant.

Les frais de représentation ont été établis au départ selon une politique administrative similaire à Radio-Canada concernant les per diem et les frais de repas pour couvrir les dépenses inhérentes à la fonction qu'occupe chaque membre du conseil d'administration et ne représente donc pas un salaire à ce chapitre. Ces frais de représentation ne doivent donc pas être versés pour un mois donné lorsque l'officier, le chef de secteur ou le représentant syndical ne peut remplir ses devoirs syndicaux, à l'exception des congés annuels. Le C.A.L. pourra toutefois déroger à cette règle dans les cas particuliers.

À la signature de la nouvelle convention collective, les frais de représentation seront majorés d'un pourcentage égal à celui des augmentations de la convention collective en vigueur et ce, aux dates qui y sont mentionnées. À ce moment, les frais de représentation du présent article seront ajustés au nouveau taux afin de représenter les montants réels. Ces montants seront arrondis à la baisse. De même, la date de référence sera elle aussi mise à jour.

PROPOSÉE PAR : Daniel Guay

APPUYÉE PAR : Patrick Dionne

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

TOTAL :

La motion 5 est adoptée à l'unanimité 19h02.

4.7 Motion concordance art. 2 du fonds de défense

Une erreur s'est glissée lors du dernier CAL (22 mars 11). La motion sur la concordance **article 2** du fonds défense n'aurait pas dû être changée. De plus, Marilou Faille a remarqué qu'en janvier 2008, le CAL a voté une motion et celle-ci n'avait simplement pas été mise à jour dans nos statuts.

*** Voir motion CAL 21 janvier 2008 en annexe**

MOTION 6

Une erreur s'est glissée lors du dernier CAL du 22 mars 2011, une motion de concordance a été votée et aurait dû être décrite comme suit :

ARTICLE 2 - PROVENANCE DES FONDS

~~La caisse est constituée de cinquante pour cent (50 %) de l'excédent des revenus annuels déposé dans le compte du Fonds de défense de la section locale de Montréal à tous les ans.~~

L'assemblée générale des membres de la section locale de Montréal décidera de la contribution annuelle au fonds de défense jusqu'à concurrence de 50% de l'excédent des revenus annuels de l'exercice financier précédent.

Le conseil d'administration (CAL) pourra décider s'il n'y a pas quorum lors de cette assemblée.

(Cet amendement a été voté lors du CAL du 21 janvier 2008)

Il est proposé de faire la concordance suite à l'amendement de l'article 2 de nos statuts et règlements du fonds de défense professionnel de la section locale de Montréal.

PROPOSÉE PAR : Marilou Faille

APPUYÉE PAR : Armand Roux

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

TOTAL :

La motion 6 est adoptée à l'unanimité à 19h06.

4.8 Application article 7.2 (assemblée générale)

Lors du congrès, un amendement était proposé par le CAL et a été retiré car celui-ci était illégal suite à des vérifications avec l'avocate présente au congrès. Dans nos statuts, il y a une possibilité de changer la situation alors pour la prochaine assemblée générale, il faut apporter cette proposition. Important à vérifier, où et quelle heure pour l'assemblée générale de cette année. L'assemblée générale doit-elle se faire à l'intérieur ou à l'extérieur de la SRC ? Chaque représentant doit faire leur part, en parlant à leurs membres.

4.9 Liste des membres par secteur

Un suivi est toujours fait et les listes ont été reçues. Rien de plus à ajouter à ce point.

4.10 Formation des secteurs (annexe D)

Johanne Hémond tient à ce que les chefs de secteur s'assurent que les titres d'emploi sont les bons. Pour septembre, il faudra peut-être revoir notre structure organigramme.

4.11 Motion nouveaux membres

MOTION 7

Attendu que Moldoveanu Alexandru, Othmani Ali, Luis Alirio Castellanos, Andy Champagne, Nathalie Daunais, François Germain, Dominique Gosselin, Mustapha Karroumy, Charles-Antoine Lemay, René Levasseur, Alexandre Marleau, Denis Mercier, Khalid Nachate ainsi que Cynthia Ouellet ont fait une demande en bonne et due forme, incluant les frais d'inscription nécessaires, je propose qu'ils soient acceptés par le C.A.L comme membres à part entière de la section locale de Montréal du STARF (14)

PROPOSÉE PAR : Bruno April

APPUYÉE PAR : Guy Massicotte

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

TOTAL :

La motion 7 est adoptée à l'unanimité à 19h33.

5. RAPPORTS DES OFFICIERS

RAPPORT DU PRÉSIDENT PAR INTÉRIM JOHANNE HÉMOND

Période du 23 mars au 20 mai 2011

Semaine du 28 mars

HEURES GARANTIES

Appels concernant le changement de statut des employés temporaires sur appel à employés temporaires avec heures garanties. *(en référence à la lecture du 90% de temps régulier travaillé entre janvier et décembre d'une même année de calendrier)*

Cette lecture existe depuis longtemps. Avant, on disait qu'on passait de la paie locale à la paie nationale.

L'instauration d'un mécanisme automatique pour le changement de statut (temporaire sur appel à temporaire) fait suite aux négos de 2009 et répond en gros à deux (2) problématiques énoncées par les membres du STARF et par la Société.

Du côté des employés STARF, on dénonçait que la Société ne garantissait pas d'heures, par conséquent, il était normal d'avoir la possibilité d'être non-disponible même si on travaillait 80 heures par cycle. Et du côté de la Société, on disait avoir besoin d'une certaine stabilité dans son bassin d'employés pour une meilleure planification des effectifs afin de répondre à la demande.

Tous les employés temporaires avaient reçu par la poste, à domicile, au courant de l'automne précédent toutes les informations à propos de ce nouveau mécanisme. Des séances d'informations ont aussi eu lieu.

Au moment de la mise en place, les employés temporaires sur appel ont eu le choix d'accepter ou de refuser le changement de statut. Et seulement à ce moment-là parce que c'était la mise en place. Cette partie de changement de statut ne doit pas être regardée de façon isolée. Ça fait partie d'une démarche logique (temporaire sur appel – temporaire- permanent) qui développe des 4000 heures pour ensuite amener des affichages de postes qui eux aussi sont devenus automatiques depuis les négos 2009.

Avril

J'ai remplacé Denis Arseneau pendant ses vacances du mois d'avril.

J'ai secondé Marilou dans la préparation du Congrès à savoir s'assurer que nous avons assez de substituts en cas de désistement, démarches à faire suite à la décision du président national de déclarer irrecevables nos propositions d'amendement.

Au local, je deviendrai probablement la personne qui s'occupera des cas d'ILD (Invalidité longue durée).

J'ai accompagné des membres en rencontre de gestion. Le syndicat encourage ces rencontres qui permettent d'éclaircir des situations problématiques. Ainsi, on peut, à l'occasion, éviter des avis d'enquête inutiles.

AFFICHAGES DE POSTES

On a remarqué ou des membres nous ont posé des questions par rapport aux nominations (suite à des affichages) de personnes venant de l'extérieur plutôt que des membres STARF temporaires ou permanents.

On essaie de faire des suivis en questionnant les candidats pour s'assurer que les processus sont bien observés au niveau des exigences, des examens et des entrevues.

20 avril

Rencontre de griefs

29 avril

Fête des Travailleurs

Malgré le temps maussade, il y a eu beaucoup de membres qui se sont déplacés et ont profité du menu hot-dogs.

Mai

4 mai

Séance d'information pour les délégués au Congrès
Rencontre mensuelle

Semaine du 9 mai

Préparation finale pour le Congrès

13,14 et 15 mai

Congrès du STARF à Québec

15 mai 11

Démission de Denis Arseneau

Tout ce que j'aimerais dire à propos de la démission de Denis est que je respecte sa décision même si je ne la comprends pas. Nous avons travaillé fort pour arriver à travailler en équipe : lui, Marilou et moi. Des murs sont tombés entre nous pour qu'on y arrive Et nous avons réussi.

Ce que nous avons obtenu comme résolutions au Congrès, nous l'avons fait ensemble et bien.

Un énorme merci à Marilou pour son support ainsi qu'à Jacqueline.

Je souhaite bonne chance à Denis et j'espère qu'il profitera de la vie comme il le devrait.

RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE Marie-Lou Faille

1. Présentation des résultats

Mois de décembre.10, janvier.11, février.11 ainsi que mars.11

2. Activités syndicales

Mars

- 23 – Réunion avec la secrétaire- trésorière National et Michel Legault pour discuter des finances local / National dans le but de préparer les propositions du congrès.
- 29 – Rencontre CDI, suivi sur la pétition

Avril

- 1er - Rencontre midi avec le procureur et les monteurs JE pour l'explication du jugement du grief M-516.
- 7 - Réunion exécutive ;
 - Planification de la rencontre midi 4 mai – 38 délégués du congrès
 - Suivi de dossiers en cours
 - Discussion sur les propositions fait au congrès
 - Planification fête 1^{er} mai
- 14 - Préparation rencontre de griefs avec le vice-président National
- 20 - Rencontre de griefs
- 29 - Fête du 1^{er} mai; BBQ STARF

Mai

- 3 - Rencontre exécutive ;
 - Suivi des dossiers + comités
 - Préparation de la rencontre mensuelle
- 4 - Rencontre mensuelle
 - Rencontre midi avec les délégués du congrès; très intéressant, les délégués étaient au RDV.
- 11- Préparation avec Johanne Hémond pour le congrès, grosse journée de travail mais payante!!!
- 13 au 15 - CONGRÈS
- 18 - Organisation de l'exécutif en place suite au départ du président
 - Rencontre CDI, suivi sur la pétition

19 - Préparation CAL du 24 mai.11

- Rencontre avec le président national pour valider les options selon nos statuts sur les élections et représentativité au CAN.

3. 14e CONGRÈS

Le 14ième congrès a été dans l'ensemble un très beau congrès, merci au comité organisateur, bel hôtel et l'emplacement était génial. Nous pouvons être fiers de la section locale de Mtl qui était très bien représentée, j'aimerais donner la première étoile à Johanne Hémond qui a travaillé très fort pour que nos propositions soient remises à l'ordre du jour du congrès et pour tout ce qu'elle a apporté aux différents débats, merci Johanne pour ta rigueur. J'ai vu à ce congrès une équipe solide en place, merci à tous les délégués.

4. Départ du président

J'ai appris en même temps que tous les membres que Denis Arseneau démissionnait de son poste de président. Je respecte sa décision comme je l'ai fait pour tous les autres représentants qui ont quitté. Je tiens à mentionner que Denis a bien représenté les membres et a travaillé toujours dans ce sens. Nous avons formé une belle équipe, je crois. Merci Denis!

Prochain CAL : 13 septembre 2011

6. RAPPORTS DES CHEFS DE SECTEURS ET DES REPRÉSENTANTS

**CHEF DE SECTEUR ARTISANS TVG
GROUPE ATELIERS / MACHINISTES
Jose Godoy**

- Dossier cintrier : à suivre
- 3 machinistes de plateau : 4000 heures de décembre 2010
- Dossier chef machiniste : groupe salarial, à suivre...

**GROUPE DESIGN
VACANT**

GROUPE ATELIERS / MACHINISTES (1)
Daniel Guay

Vu sa récente nomination, il n'a pas de rapport.

CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION TV
GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR
Patrick Dionne

.....
1) En Général :

Il y a plusieurs formations en cours dans le but de former la relève pour les vacances d'été.

2) Retraite :

La déception est palpable chez plusieurs après l'annonce de la semaine dernière. Effectivement, bien peu de nos membres pourront prendre leur retraite, étant donné le manque de personnel.

3) Congrès Starf 2011 :

Les 13, 14 et 15 mai dernier, j'ai assisté au congrès du STARF qui se déroulait à Québec. J'ai été très agréablement surpris de la quantité de nouveaux congressistes ainsi que la présence de plusieurs jeunes. Ce fut très rafraîchissant de côtoyer cette nouvelle énergie. Cependant je ne peux que déplorer la démission de notre président local, d'autant plus que le congrès a été assez généreux avec la localité de Montréal en augmentant les redevances des grandes localités de 20 % à 23 %. Dans les faits cela veut dire que nous aurons plus d'argent pour faire du syndicat.

GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR

Vacant

GROUPE MISE EN ONDES GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE TV Bruno April

Fusion à l'**Entretien Technique TV** et Radio : Les choses semblent se placer tranquillement mais cela nécessite beaucoup de formation. Comme les techniciens en devoir les soirs et week-ends ne sont pas tous « ferrés », ceux-ci vivent parfois beaucoup de pression car ils ont quelquefois à faire face à des urgences...

La déception est grande dans ce secteur face au résultat du « programme incitatif de retraite volontaire » : personne n'a eu de réponse positive, malgré ce que le contexte de la fusion pouvait laisser croire.

Pour ce qui est du **Groupe Mise en Ondes TV** : Il y a eu beaucoup de formation sur le nouveau système NGCN et on est toujours, pour la cueillette et la diffusion, en mode « test ». Beaucoup de changements technologiques en vue pour les prochains mois tant à la Régie TV qu'à la Mise en Ondes.

On roule dans ce secteur, en mode « minimum staff » depuis un récent départ à la retraite (aucune nouvelle embauche) et un nouveau poste (formation) *devrait* ouvrir sous peu. À suivre...

Démission du Président de Montréal : J'ai été surpris de voir Denis Arseneau se retirer de ses fonctions à ce moment précis... Je ne peux que saluer son acharnement et sa rigueur dans l'adversité.

Pour terminer, je serai présent au CAL de ce soir.

CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION RADIO

GROUPE RADIO Armand Roux

1. Nouveau Représentant Radio

J'aimerais souhaiter la bienvenue à mon confrère Alain Couture qui s'est présenté lors de la dernière élection. Son expérience syndicale antérieure nous permettra de solidifier nos bases syndicales à la Radio.

2. Comité Inter-Unité Local.

Dernière rencontre : 31 Janvier 2011.

La direction a décidé unilatéralement d'annuler la rencontre inter-unité locale du 13 Avril 2011.

Aucune rencontre n'est prévue pour l'instant. Le bilan n'est toujours pas signé. Les 2 derniers PVs n'ont pas été signés également. On a toujours un écart supérieur à 800 heures par semaine. 3 projets sont contestés par la direction et le syndicat sur l'évaluation des heures et des gens inscrits. Cela a été déféré au comité supérieur d'inter-unité.

Aucune date de prévue pour la prochaine rencontre locale.

3. Comité Inter-unités National

Selon les habitudes, la prochaine réunion devrait avoir lieu quelque part en Juin après les réunions des comités locaux qui doivent avoir lieu après le 31 Mars (Date de remise des bilans bi-annuels).

4. Prime avancement temporaire.

Les Tugs ont été payés à la technicienne de l'émission A La Semaine Prochaine. Dossier Clos.

Lors de la dernière rencontre mensuelle, on a reçu la confirmation que les Tugs seraient payés pour la technicienne de l'émission de fin de semaine de Le Bigot et au technicien de l'émission de Christiane Charrette en semaine. Donc, on paiera les techniciens pour les prestations musicales. Il ne reste plus qu'à recevoir le paiement pour les techniciens concernés pour clore le dossier.

5. Prime avancement temporaire lors d'une affectation extérieure.

La direction nous mentionne qu'un technicien est en avancement temporaire pour des tâches effectuées. Pour le déplacement, il est payé à son groupe de base. Gestionnaires différents, manière de gérer différente. Dossier Clos.

6. Rencontre Mensuelle.

J'ai assisté à la rencontre mensuelle de mai dernier avec l'exécutif local.

7. Rencontre de grief .

Denis Arseneau étant en vacances, j'ai assisté avec l'exécutif local à la rencontre de grief du 20 Avril

11.

8. Rencontre Mensuelle Radio.

Lors de la rencontre mensuelle de la radio du 6 avril, des échanges très corsés ont été engagés de part et d'autres entre la direction et les techniciens. Plusieurs confrères ont exprimés leurs mécontentements de voir partir la régie radio. Il semblerait, selon la direction, que ce n'est qu'à l'état de projet. Les techniciens sont très amers de voir partir la polycopie, la maintenance et maintenant la régie centrale radio.

La direction semble avoir perdu la confiance des techniciens radio. Les techniciens me confient qu'ils ne comprennent pas qu'un vice-président anciennement de la radio ne réagisse pas devant ce démantèlement.

Des tracts ont circulés à la Radio. Une réaction du directeur a suivi. Échange de courriel et lettre personnelle adressée à chacun des techniciens radio.

Rencontre informelle avec le directeur radio. Des pistes de solutions ont été explorées.

Rencontre mensuelle du 4 mai. La rencontre s'est déroulée avec respect. Des échanges constructifs ont été notés.

Il est un peu tôt pour voir les conclusions mais je tente d'établir des rencontres régulières avec Alain et la direction pour discuter des problématiques sectorielles de la radio et ainsi éviter les débordements dont on a été témoin.

Je crois qu'on a du travail à faire de ce côté pour rétablir une confiance avec la direction et la technique.

9. Problème de juridiction

On me rapporte que les techniciens de maintenance radio ne supporteront techniquement plus les journalistes. Ils ne sont plus les premiers intervenants. Ils assureront seulement le suivi en studio. Il semblerait que le suivi des usagers relèvera des techniciens des SI ou des TI. (Les SI sont des membres du SCFP et TI membres de l'APS). Pour ce qui est des logiciels audio supportés auparavant par les membres STARF, cela se retrouvera chez des membres APS des TI. Ce point préoccupe également notre président National à qui j'ai fait un petit résumé de la situation.

Lors de la rencontre mensuelle, la direction avait invité 2 personnes des services concernés (Messieurs Brassard et Vaillant) à venir nous expliquer la situation. Explication : Première intervention le personnel des TI. Si le problème concerne le Dalet, un appel de service sera fait au 6473. Le dossier est en suspens. J'en ai fait rapport au vice-président national. Comme on parle de juridiction, une décision sera prise au niveau national. Une rencontre Nationale a eu lieu la semaine dernière à ce sujet.

10. Radio Canada International (RCI)

À cause des enveloppes budgétaires réduites, des changements auront lieu dans les quarts de travail des techniciens à RCI. Quoique que cela concerne la gestion, mon confrère Alain a rencontré le superviseur concerné. À mon niveau, j'ai eu des discussions informelles avec le directeur radio. La décision a été prise de maintenir les coupures du 15 minutes pour fermer les studios à la fin de la journée. Lors d'une vérification, contrairement à ce qu'on m'a expliqué, on utilisait plus de technicien pour une journée

donnée qu'avant, malgré qu'ils n'ont plus le 15 minutes à la fin de leur quart.

Également, j'ai appris la semaine dernière que la direction de RCI a rencontré le personnel en place. Il semblerait qu'on serait disposé à utiliser les techniciens pour l'optimisation de site web pour compenser. À suivre attentivement.

J'ai demandé par courriel des explications au directeur radio au sujet de ces coupures annoncées.

11. Régie Centrale Radio

La centralisation des distributions est retardée à la régie centrale. Toujours pas de date en vue. Mes collègues de la régie ont réagi fortement lors de la rencontre mensuelle du 6 avril dernier.

12. Conseil d'Administration National.

Le CAN prévu à Québec, a été annulé. Celui-ci est reporté du 30 mai au 02 juin.

13. Congrès.

À titre de membre du CAN, j'étais présent au Congrès tenu du 13 au 15 mai dernier. Un retour sur ce congrès sera fait lors du CAN prochain. Je dois remercier les congressistes de Montréal qui ont su défendre les intérêts de notre localité. Excellent travail de la part de Johanne et Marilou qui ont su intervenir et amener les arguments pour faire valoir nos revendications et surtout obtenir le financement supérieur de notre localité.

14. Démission du président de la Section Locale de Montréal.

J'ai appris en même temps que vous tous, la démission de Denis. J'ai été peiné de le voir partir. Malgré ses défauts, je crois que Denis demeurera une perte pour la localité de Montréal. Il avait les intérêts des membres et de la localité à cœur. Que ce soit en comité ou bien en avis d'enquête, ses interventions ont permis de faire avancer la cause syndicale. Les relations avec le National ont toujours été pénibles pour lui. C'est la partie de son travail, je crois, qu'il détestait le plus. Malgré tout, je crois qu'il peut être fier du travail qu'il a fait. Personnellement, j'ai beaucoup appris à ses côtés. Merci Denis.

**EXPLOITATION RADIO
GROUPE RADIO
Alain Couture**

Fermeture des studios à RCI

La direction de la radio a décidé de couper les 15 minutes de fermeture des studios à RCI. Les techniciens auront maintenant qu'une minute pour fermer les studios après la dernière mise en ondes....

Accompagnement d'une membre

Le 28 avril, à sa demande j'ai accompagné une membre à une rencontre avec son patron.

Coupure à RCI

Avec la fin de la diffusion du contenu de RCI sur le réseau Sirius, RCI se voit privé de \$500,000 de revenu, ce qui implique que la majorité des émissions produites par RCI seront coupées de moitié. L'impact de ces coupures sur le nombre d'heures/techniciens n'est pas encore connu.

Ouverture de 2 postes de formation

Deux postes de formation Technicien intermédiaire de son – Radio ont été affichés
Cette formation sera axée sur la prise de son classique.

Affichage des vacances

Qu'en est-il de la liste d'affichage des vacances ?

**CHEF DE SECTEUR POST- PRODUCTION
GROUPE CDI
Aline Patcheva**

Depuis le CAL du 22 mars 2011 :

- Le 29 mars, Marilou Faille et moi avons rencontré Martin Bonenfant, au sujet de la pétition des techniciens en Régie au CDI. Plusieurs suivis et processus seront assurés avec les Directeurs techniques des groupes d'employés concernés au cours des mois suivants.
Quasi la totalité des techniciens des Régies ont signé la pétition et ont mis beaucoup d'espoir dans le changement.
- Une deuxième rencontre le 13 avril avec Martin Bonenfant a dû être reportée, à cause de problèmes techniques d'urgence au CDI, à la veille des élections.
- Plusieurs processus, cependant, se voient ralentis à cause de l'installation du système AVID aux nouvelles qui prend toute la place.
- Le 30 mars, j'ai participé à une rencontre d'équipe du groupe Audio du CDI, avec notre marraine Annie Chevrette, le chef technicien Stéphane Laurin et Martin Bonenfant. Nous avons finalement convenu sur une rotation qui améliorerait le rythme de travail des techniciens audio (surtout ceux de soir). Elle sera légèrement réécrite et mise en oeuvre à partir des affectations du 2 mai.
Les techniciens ont aimé l'expérience et ont exprimé le désir que ce genre de rencontre se répète régulièrement pour discuter des problématiques diverses.
- Cela étant dit, on nous a fourni un plan de modernisation des régies audio. Les bras ergonomiques Ergotron pour les écrans d'ordinateur, dû pour le 23 mars, n'ont toujours pas été installés. La baie de moniteurs ne sera pas changée ou modifiée pour un bâti, on ajoutera tout simplement des moniteurs de plus dans le meuble existant.
On attend dans ce dossier-là que l'installation d'AVID soit complétée.
- J'ai aussi appuyé d'autres groupes d'employés (aiguillage, TSE, DJE) dans les démarches auprès de leur Directeur technique respectif d'améliorer leurs horaires.
- Le poste permanent au CDD a finalement été octroyé. Le STARF a fait suite à son grief sur le processus avec un nouveau grief sur la nomination jugée partielle.
- Les pratiques d'embauche peu conformes continuent pour les postes de formation et relève en régie (un grief a été fait au National pour un poste de relève à l'aiguillage), et des pratiques d'examen aux postes permanents (à l'audio, où on attend toujours plus de 6 mois plus tard, le nouvel réaffichage)
- Le 20 avril, j'ai été invitée par l'exécutif de Montréal de me joindre à la rencontre de Grieffs, pour expliquer les circonstances des griefs M-1316 et M-1317, concernant une émission spéciale de nuit mise en ondes sans respecter les procédures du CCR et du

CDD. J'ai dû expliquer la dite procédure, justifier la compétence des techniciens et leur description de tâches en situation d'urgence.

- Le 27 avril, j'ai eu un GRP avec la marraine des techniciens de son du CDI, Annie Chevette. Je lui ai fait part de plusieurs questions que j'avais face à nos tâches, nos descriptions d'emploi. Elle m'a entre autres mandatée d'établir une liste des irritants en régie.
- J'ai assisté Marilou Faille à la conception de l'affiche et j'ai participé le 29 mai au BBQ du STARF pour la Fête des travailleurs. Une fois la fête finie, nous sommes allées porter des morceaux de gâteau dans les locaux des techniciens à la SRC, pour faire participer ceux qui n'ont pas pu venir.
- Le 4 mai, j'ai participé à la rencontre pré-Congrès du STARF, organisée par l'exécutif du Local, à laquelle le président de Montréal, Denis Arseneau, nous présentait les enjeux de notre localité pour le congrès.
- J'ai pris part activement en tant que congressiste au 14^e Congrès du STARF, qui s'est tenu du 13 au 15 mai à Québec. C'était ma première expérience, j'ai beaucoup appris. Plusieurs bonnes propositions, selon moi, ont été discutées et adoptées.
- Le lundi 16 mai, je travaillais en remplacement de Jacqueline au STARF. En entrant le matin, j'ai été désolée de constater l'absence et la démission de Denis Arseneau en tant que président de Montréal. J'ai apprécié travailler avec lui et je lui souhaite une meilleure suite des choses!
J'aurais aimé pouvoir participer au CAL du 24 mai pour connaître la décision (commune) des autres représentants au sujet de sa succession.
- Plusieurs offres de retraite, acceptées et soumises après de mûres réflexions par les techniciens, ont été rejetées par la SRC. Tous espèrent que le STARF saura s'impliquer dans le dossier et protéger les membres lésés.
- Le 18 mai, Marilou Faille et moi avons eu une rencontre de suivi avec Martin Bonenfant au sujet de la pétition des Régies du CDI. Il nous a assuré que plusieurs projets d'amélioration des horaires seront entrepris au cours des semaines à venir.
- Il nous a aussi été confirmé, le 18 mai, par Martin Bonenfant, l'existence prochaine d'une Régie 3 au CDI, qui servirait pour faire des brefs bulletins la nuit sur les ondes de RDI. Un nouveau poste d'aiguilleur-réalisateur (tel que créé par le STARF le 13 mai, à 60% STARF et 40% AR) sera affiché sous peu pour les intéressés de faire ce travail Inter-unités. Je vais passer le mot aux intéressés.
- Malheureusement, je ne peux être libérée pour être parmi vous au CAL ce soir, mais j'ai hâte de prendre connaissance de vos délibérations!

**GROUPE CDI
Josée Maltais**

J'ai participé au Congrès les 13, 14 et 15 Mai à Québec. Ce fut un beau congrès et très intéressant. L'augmentation de 3% pour les grandes localités sera la bienvenue. Il y a cependant un nouvel article sur un code d'éthique qui a été ajouté aux statuts.....

Il y a eu un rapport de signalement de risque au CDI. Les principaux intervenants travaillent sur ce dossier.

Le dossier de la CET-2 est toujours ouvert et cela occupe sûrement beaucoup de temps à mon collègue Armand, merci beaucoup!

Il y a quelques affichages pour les relèves d'été.

Avid est à nos portes. D'ici quelques semaines à peine (6 juin) nous délaisserons officiellement Quantel. Le stress est palpable...

Je voudrais remercier Denis pour son travail loyal et efficace.

**GROUPE POST - PRODUCTION
Daniel Vaillancourt**

Vu sa récente nomination, il n'a pas de rapport.

**GROUPE POST-PRODUCTION
Jean-François Boutin**

Processus de permanence, quel processus?

Au début du mois de mai, un employé de notre secteur s'est vu accorder un poste de monteur-concepteur permanent. Si cette nomination est méritée, le processus de sélection, quant à lui, fut plutôt douteux et contestable.

Un seul employé permanent figurait sur la liste de 13 candidats en lice pour ce poste. Ce dernier, ayant passé avec succès tous les examens pour un même poste de monteur il y a moins d'un an, est devenu l'heureux élu à la suite de ce nouvel affichage. Aucun des 12 employés temporaires en lice à ce poste n'a eu la chance de prouver la valeur de sa candidature aux examens théoriques et pratiques, ni de se faire connaître, ni de se faire valoir en entrevue.

Le manque de considération de la part de la Société envers ses employés temporaires est désolant. Les employés temporaires font partie intégrante de Radio-Canada. Ils seront sûrement de plus en plus nombreux à travailler pour l'entreprise. Radio-Canada doit les respecter autant que ses employés permanents. L'employeur autant que les employés temporaires candidats à un poste sont gagnants lorsque le processus de sélection décrit dans notre convention collective est respecté.

Quel avenir pour les assistants-monteurs?

Avec l'arrivée d'Interplay et l'arrivée des nouveaux équipements au CDI et à la postproduction, une nouvelle salle de numérisation verra le jour. Elle sera située dans le centre de duplication et comprendra deux stations Avid et éventuellement quatre. Un assistant pourra ainsi travailler sur quatre stations en simultané. Qu'on me corrige si je me trompe, mais j'ai entendu dire que ce super assistant-monteur ne touchera pas quatre salaires par période...

Les services numériques pourront aussi profiter du nouveau système Interplay. Actuellement, 6 employés sont affectés au projet ISN. Ils doivent numériser, isoler, monter et exporter les émissions de Radio-Canada dans divers formats dans le but de les distribuer via les réseaux Illico, Bell Express Vu, Tou.tv, etc. Avec Interplay, la numérisation des émissions sera automatisée. Nous verrons bien dans les semaines à venir quel impact ces nouveaux développements auront sur le travail de nos membres.

Taux d'occupation de la postproduction et non retraités

Comme ailleurs à Radio-Canada, il y a eu peu d'élus dans mon secteur concernant les mises à la retraite. Sauf erreur, aucun monteur Avid n'a pu se prévaloir de l'offre de la Société. Depuis un certain temps, la demande est trop forte pour permettre à nos employés de quitter prématurément. La saison d'hiver est terminée, mais il n'y a pas eu une grosse baisse de régime dans mon secteur. Un bon nombre d'employés temporaires sont toujours actifs à la postproduction. Certains monteurs se voient confier des tâches d'assistants, souvent à contrecœur, mais ça permet de conserver le plus de personnel au travail possible. Avec le système Avid qui sera implanté au CDI, quelques employés de la postproduction souhaitent combler leurs semaines de travail en étant affectés au centre de l'information.

Congrès du 14 mai

J'ai pu vivre mon baptême de congressiste la fin de semaine dernière. J'ai adoré mon expérience et trouvé la démarche très productive. Il était intéressant de constater que plusieurs employés s'intéressent toujours autant au syndicalisme et à leurs conditions de travail.

Nouveau représentant postproduction

Depuis quelques semaines, nous avons un nouveau représentant à la postproduction, Daniel Vaillancourt. Il est chef technicien à la postproduction et entretient de bonnes relations avec les employés et l'ensemble des patrons du secteur. Il sera sûrement un bon représentant et un atout important pour le syndicat et les syndiqués. Daniel et moi nous sommes déjà rencontrés à quelques reprises pour discuter des dossiers en cours et se partager le travail. Tout va bien jusqu'à maintenant!

Démission de notre président

Je ne connais pas les motifs qui ont poussé Denis Arseneau à remettre sa démission, mais je m'en déssole. Il était partie intégrante de la bonne équipe que forme le CAL et avait à cœur le syndicat et d'offrir le meilleur service aux membres.

GROUPE INFOGRAPHIE

Guy Massicotte

Il y a eu un processus d'embauche au CDI pour les Designers.

Ceux-ci sont de retour au comité de sélection. Malheureusement, notre employeur choisi de privilégier les connaissances de logiciel plutôt que la créativité et l'originalité. Apparemment, le test d'ordinateur serait éliminatoire. Il n'y aurait pas eu de test de mise en situation. Bref, on oublie de s'assurer que le meilleur candidat soit choisi.

J'ai déjà rencontré une personne de la direction avec plusieurs suggestions pour que les entrevues soient plus performantes.

Un acte de vandalisme aurait possiblement eu lieu lorsqu'un membre a constaté la disparition de fichier dans son ordinateur. Le geste malheureux aurait eu lieu pendant la nuit. Cela m'a permis de constater les limites de l'employeur à prendre en charge des situations bouleversantes et démotivantes.

J'ai entrepris des rencontres avec une personne de la direction afin de réfléchir sur la position du Designer dans l'entreprise. L'expertise de ceux-ci pourrait être mieux utilisée à plusieurs niveaux. Notre exécutif participe au processus. L'exercice se fait dans un esprit tout à fait positif.

J'ai eu beaucoup de plaisir à participer au Congrès. J'ai été impressionné par la qualité de l'organisation :

Merci à tous ceux qui ont fait de l'événement un grand succès. Il est intéressant de constater que la démocratie a une grande place au STARF. Des décisions importantes pour l'avenir ont été prises dans un bel esprit.

Suite à ce succès, je comprends mal la démission de notre président local à Montréal. Je le remercie ici pour tout ce qu'il a fait pour nos membres pendant son mandat.

Lors des négociations, j'ai constaté que le groupe que je représente ne bénéficie pas des avantages « promis » lors de la fusion SEPQA et STRF. Je me fais un devoir d'entreprendre les démarches nécessaires pour corriger la situation.

7. CORRESPONDANCE

La vice-présidente remet au CAL par écrit les sujets de la correspondance courante pour les mois de mars et avril 2011, laquelle est versée à nos dossiers pour fins de références.

8. RAPPORTS DES COMITÉS ET / OU COMMISSIONS PERMANENTES

8.1 COMITÉ MENSUEL

Il y a eu rencontres les 16 mars et 4 mai 2011

*Voir résumé en annexe

8.2 COMITÉ DE GRIEFS

Il y a eu un comité de griefs le 20 avril 2011

8.3 COMITÉ INTER-UNITÉS – ARMAND ROUX

On a besoin de représentant pour le comité inter-unités

8.4 COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ (CSST) – ARMAND ROUX

Depuis janvier : 28 rapports d'accident

8.5 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) – JOSE GODOY

Sylvie Létourneau, co-présidente PAE
statistiques PAE – prochaine réunion 7 juin 2011

* Je vous rappelle que le PAE, c'est confidentiel *

SERVICE À MONTRÉAL

- Vous pouvez joindre le programme d'aide aux employés au numéro 1-866-839-7897
- Le représentant au PAE est M. José Godoy.
- Pour le rejoindre : 514-895-0240

9. VARIA :

ÉVALUATION :

Il est important d'avoir l'organigramme de la SRC pour être en mesure de savoir à qui s'adresser et qui fait quoi. Semblerait que sur IO, les organigrammes se retrouvent. Un projet est proposé par Guy Massicotte ; Notre gestionnaire nous évalue, nous on pourrait évaluer nos gestionnaires. À suivre...

10. AJOURNEMENT

Jose Godoy doit quitter, 21h23.

MOTION 8

Je propose que l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 24 mai 2011, soit levée à 21h25 et ajournée au mardi, 13 septembre 2011.

PROPOSÉE PAR : Armand Roux

APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL :

La motion 8 est adoptée à l'unanimité à 21h25.

L'assemblée est levée à 21h25 et ajournée au 13 septembre 2011.

Vous soumettant respectueusement le procès-verbal de cette assemblée.

Marilou Faille,
Secrétaire- trésorière,
STARF section local de Montréal